


La lettre de l'IHS CGT 76 - Edition juillet/août 2020 - N° 20

Le billet : « La réouverture des cafés, hôtels, restaurants, signe le retour des jours heureux ! Nul doute que les Français seront là pour retrouver cette part de l'esprit français, de notre culture et de notre art de vivre. En ces temps difficiles, l'Etat continuera de soutenir ce secteur. ». Le président de la République, Emmanuel Macron, utilise volontiers cette référence emblématique des « jours heureux » qui a inscrit dans la mémoire collective le Programme National de la Résistance. Les jours heureux ? Vraiment ? Aucune nationalisation, ni de réquisition d'entreprise, ni d'interdiction de licenciements, pas d'indépendance de la presse, ou de la séparation du pouvoir économique du pouvoir politique, rien pour protéger l'emploi, la santé, les retraites... Seules réponses martelées comme une obsession : il faut augmenter le temps de travail, diminuer les congés payés, réduire le pouvoir d'achat. Pour les soignants qui ont combattu le covid 19, voici un chèque vacance pris aux autres salariés et une médaille, vieille formule initiée inventée en 1884 pour récompenser celles et ceux qui avaient soigné les malades du choléra. Le nouveau monde ne manque pas d'imagination lorsqu'il s'agit de pratiquer l'enfumage. Il existe d'autres formes de reconnaissance, celles qui consistent à augmenter les salaires, améliorer les conditions de travail, et repenser complètement notre système de santé. Le gouvernement a préféré créer une commission « Théodule », pardon ! « Ségur » du nom de la rue du ministère de la Santé. Toujours et encore la référence à l'histoire, en 1968, « Grenelle » était le nom de la rue du ministère du Travail, lieu des négociations. Pour mémoire « Grenelle » avait donné lieu à une augmentation du SMIC de 35 % . Ce serait un bon début ! On en est pas là, la commission « Ségur » est présidée par une ancienne secrétaire générale de la CFDT qui réfléchit à comment faire pour ne pas gêner les premiers de cordée dont le compte en banque reste bien protégé

2 militants, fidèles adhérents de notre IHS CGT 76 nous ont quitté, Roland Ricouard et Gérard Paimparé lire en cliquant sur les noms de nos amis



 • RAPPORT D'ACTIVITES 2019

 • RAPPORTS FINANCIERS 2019



Assemblée Générale

Notre Assemblée Générale n'a pu se tenir le 28 avril 2020 compte tenu de la crise sanitaire. Le Conseil d'Administration a décidé de reporter celle-ci en 2021. En cliquant ici, vous pouvez néanmoins prendre connaissance des rapports d'activités et financiers 2019 adoptés par le Conseil d'Administration. [Cliquez ici](#)



CHEQUES
VACANCES
AVANCEE
RECU
CONVOI-
TISES

Dans l'action pour le droit aux vacances de qualité pour tous, la CGT et Tourisme et Travail, avaient formulé et défendu cette revendication dès les années 70. Lire la suite page suivante

Les Cahiers N° 152 et 153 sont parus

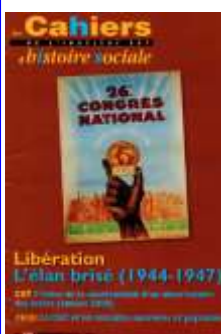
Au sommaire :

- 1 - L'Edito de Gilbert GAREL
- 2 - La vie des IHS
- 2 - DOSSIER : La libération - l'élan brisé (1944-1947)
- 3 - Images : Un bateau pour le Vietnam
- 4 - Actualité : Un syndicalisme à l'épreuve des crises (1975 - 1995)
- 5 - Société : 1910-la CGT et les retraites ouvrières et paysannes
- 6 - En débat : Retour sur la tentative de mise en place d'un observatoire des luttes à la CGT (années 2000)

Au sommaire :

- 1 - L'Edito de Gilbert GAREL
- 2 - La vie des IHS
- 2 - DOSSIER : Adieu patronat? Du CNPF au Medef
- 3 - Images : Après la guerre, le CNR toujours à l'initiative
- 4 - Actualité : La France s'adapte au nouveau contexte mondial
- 5 - Société : Paris ,1832 : peur bleue et luttes des classes !
- 6 - En débat : Le salaire minimum en Europe et aux Etats Unis - Des expériences diverses et un certain retour en grâce?

Pour commander ces numéros au prix de 10 € l'unité [cliquer ici](#)



Institut d'Histoire Sociale CGT 76 – Nous contacter

Siège : 161, rue Pierre-Corneille 76300 Sotteville-Lès-Rouen - Courriel : ihs76@bbox.fr - Tel 09 82 40 45 19
 Rouen : Maison du Peuple 161, rue Pierre-Corneille -76300 Sotteville-lès-Rouen - permanence les jeudis de 14h à 17h
 Le Havre : Cercle Franklin 119, cours de la république - permanence les mercredis de 14h30 à 17h30

Droit aux vacances et Chèques Vacances

Le droit aux loisirs et aux vacances de qualité pour tous fait partie de l'ADN de notre [CGT](#). Il fut aussi celui de Tourisme et Travail, association pionnière du Tourisme Social, née le 11 janvier 1944 dans la mouvance du CNR. La naissance des Comités d'Entreprise donna à cette revendication une réalité concrète, tant l'action conjuguée de **Tourisme et Travail**, des Comités d'Entreprise et des Municipalités progressistes, a permis la réalisation d'un patrimoine social de Villages de Vacances, et du développement d'activités de loisirs, découvertes, culturelles...

Un combat permanent, sans cesse remis en cause par le patronat pour qui vacances, réduction du temps de travail, augmentation du nombre de jours de congés payés, sont synonymes de fainéantise et de grignotage inadmissible des profits. Batailles idéologiques aussi ; pas question que le temps libre soit celui de l'enrichissement culturel, de l'émancipation, de belles rencontres. Alors on met les gros moyens. Il faut marginaliser le Tourisme Social pour qui, justement, le temps des vacances doit être celui de la découverte, de la rencontre avec les autres en France comme à l'étranger, de la découverte de spectacles vivants, d'apprécier les richesses de notre monde.



En 1981, la victoire de François Mitterrand ouvre de nouvelles perspectives avec la création d'un Ministère du Temps Libre avec, à sa tête, André Henri, ancien Secrétaire Général de la FEN, dont l'ambition rejoignait la nôtre : faire du temps de non travail un temps utile pour la culture, la vie citoyenne, la famille. La naissance du Chèque Vacances le 30 mars 1982, dont [Jean Faucher, Président de Tourisme et Travail](#), fut élu l'un des premiers administrateurs, puis Président, se situe dans cette logique politique. Il s'agissait de favoriser les départs en vacances par une épargne salariale abondée par l'employeur et exonérée de cotisation sociale.



Les Associations Tourisme et Travail du Havre, Rouen, Elbeuf, furent particulièrement actives pour promouvoir ce nouveau dispositif d'aide aux départs en vacances. Pendant plus d'un mois, avec un bus transformé à cette occasion et baptisé « Bus du Temps Libre », elles allèrent à la rencontre des Syndicats, Comités d'Entreprise, salariés, ici un parking, là un marché, partout un accueil enthousiaste. L'octroi dans toutes les entreprises du **Chèque Vacances** fit partie des revendications prioritaires. Des succès furent obtenus ; chez Chevron Chemical, première entreprise de notre département à les avoir obtenus avec une contribution patronale à la hauteur de l'attente du syndicat CGT.

Cette période faste fut de courte durée. La rigueur devient, dès 1983, le maître mot du gouvernement, et avec elle disparut le Ministère du Temps Libre et ses objectifs pour le droit aux vacances de qualité pour tous. Le CNPF de l'époque, toujours à l'affût de la bonne affaire pour reprendre ce que l'action des salariés l'a obligé à céder, ne resta pas longtemps insensible à la masse financière que représentaient ces Chèques Vacances (plus d'1,7 milliards d'euros aujourd'hui). C'est ainsi qu'en même temps qu'il s'opposait dans les entreprises à la revendication du Chèque Vacances avec contribution de l'employeur, il œuvrait, pour casser le monopole de leur diffusion et gestion par l'ANCV (**Agence Nationale du Chèque Vacances**). Ainsi, dès 1987, le secrétaire d'état au Tourisme du gouvernement Chirac proposait la suppression de ce monopole. Mais il n'y a pas que l'argent qui intéresse le CNPF, il n'a jamais digéré que la gestion des activités sociales des Comités d'Entreprise soit de la seule responsabilité des élus. En transformant le rôle des Comités d'Entreprise en distributeur de chèques en tout genre, c'est la maîtrise même des activités sociales par les élus qui disparaît... Le récent hold-up de l'état, en pleine crise du covid 19, de 30 millions des fonds de l'ANCV pour abonder un fonds d'aides aux TPE-PME, en est aussi une illustration. Dernière étape en vue de [privatiser les Chèques Vacances](#). Ainsi, les Comités d'Entreprise et Organismes équivalents, qui sont les principaux clients de l'ANCV, enrichiront demain, si nous les laissons faire, ces groupes capitalistes dont la notion de droit aux vacances est aussi dépourvue de sens que celle du droit au travail, à un salaire décent... **La diffusion du tract confédéral «[Des vacances pour toutes et tous cet été](#)» lire en cliquant [ici](#), la déclaration commune de toutes les UD CGT de Normandie avec [TLCVacances](#) pour défendre le Tourisme Social, se doivent de rencontrer l'écho le plus large.**

